

ORPHELIN Matthieu
MOREAU Jean-Baptiste
LE FEUR Sandrine
126 rue de l'Université
75007 PARIS

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Monsieur le Ministre Stéphane TRAVERT
78 rue de Varenne
75349 PARIS SP 07

Paris, le 2 août 2017

Objet : Propositions de mesures pour soutenir le développement de l'agriculture biologique

Monsieur le Ministre,

Dans nos circonscriptions comme dans tout le pays, l'annonce ce 27 juillet 2017 du transfert de 4,2 % des crédits PAC supplémentaires du premier au second pilier a suscité de nombreuses réactions et de fortes inquiétudes.

Nous savons que l'équation budgétaire à laquelle vous avez dû faire face était difficile voir insoluble, en raison de la sous-budgétisation du gouvernement précédent sur les aides au second pilier de la Politique Agricole Commune. Il convient cependant aujourd'hui de rassurer l'ensemble des acteurs de la filière bio : cet arbitrage ne signifie pas la « fin des aides à l'agriculture biologique ».

Les Etats Généraux de l'alimentation lancés par le gouvernement permettront de construire des solutions durables et adaptées à notre pays. Pour garantir leur réussite, il faut renouer la confiance avec l'ensemble des acteurs. Sans attendre les conclusions de ces Etats généraux, nous pensons que le gouvernement aurait intérêt à prendre, dès la rentrée de septembre, **les quatre mesures fortes suivantes** :

- **Faire un état de lieux des financements publics consacrés au développement de l'agriculture biologique, pour 2017 et les cinq à venir, et de leur corrélation au maintien et au développement nécessaire de ce mode de production.** Il nous semble que cet état des lieux permettrait aux différents acteurs de se faire une vision commune, au-delà des discussions et des approches limitées à l'un ou l'autre des dispositifs, et d'analyser les écarts de financement (et la consommation de crédits européens) d'un conseil régional à l'autre et de donner quelques éléments sur l'évaluation de l'efficacité des différents dispositifs. Ces travaux seraient restitués, dans le cadre des Etats généraux de l'alimentation, au cours d'une table ronde rassemblant l'ensemble des acteurs : Etat, conseils régionaux, agriculteurs, consommateurs...
- **Donner des précisions sur les nouveaux dispositifs de soutien au bio qui pourront être mobilisés, au-delà des aides de la PAC :**

- **Préciser rapidement les futures modalités de sélection des projets qui seront aidés par les 5 milliards d'euros du Plan de Transformation Agricole.** Les trois priorités de ce plan sont claires (protection de l'environnement, bien-être animal, circuits de proximité) mais il serait utile de détailler sans tarder les types de projets éligibles, en particulier pour donner des assurances sur le fait que les projets peu coûteux des petites exploitations ne seront pas oubliés.
- **D'autres aides aussi peuvent être utilement prolongées, réajustées ou renforcées, comme le crédit d'impôt, le fonds avenir bio, le PIA...**
- **Mettre en mouvement les territoires et tous les acteurs** autour de notre engagement de porter à 50 % la part du bio, des autres labels de qualité et des circuits de proximité dans toute la restauration collective, publique et privée. Ce serait un plus pour structurer les filiales et stimuler la demande durable dans ces produits de qualité, notamment les produits bio.
- **Prolonger l'étude sur l'évaluation des services environnementaux rendus par l'agriculture biologique**, étude menée par l'INRA et l'institut technique de l'agriculture biologique, et qui pourrait être utilement complétée par des éléments de chiffrages à l'hectare qui permettraient de mettre en œuvre de futures expérimentations pour service environnemental.

En espérant que ces propositions retiennent votre attention, nous restons à votre disposition pour de futurs échanges, et vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Matthieu Orphelin
Député de Maine-et-Loire



Jean-Baptiste Moreau
Député de la Creuse



Sandrine Le Feu
Députée du Finistère

